

INDEX du Neuvième Volume.

Questions.

QUÉBEC, Cité de. Bill pour la paver, lu pour la première fois, 179. Lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial, 229.

Questions amendées. Pour considérer en Comité de toute la Chambre les procédés contre C. B. *Bouc*, Ecuier, Membre pour *Effingham*, 84. Pour imprimer le Bill pour régler la perception du Quint et des Lods et ventes dus à Sa Majesté, 147. Pour la seconde lecture du Bill pour établir des Ecoles gratuites, 157. Pour commettre le même Bill à un Comité de toute la Chambre, 167. Relativement aux procédés sur un appel de la Chambre, 201. Pour considérer en Comité de toute la Chambre le Bill pour paver la Cité de Québec, 229. Et le Bill pour altérer et amender les Loix concernant les sociétés, 341. Pour mettre la question de concurrence sur les amendements faits par le Conseil Législatif au Bill pour l'établissement des Ecoles gratuites, 373.

Négativées. Que Mr. *De Bonne* soit Orateur, 21. Que la Chambre s'ajourne, 21, 23, 173, 343. Pour référer à un Comité de toute la Chambre le Bill concernant les Testaments et Ordonnances de dernière volonté, 51. Que le retour du Membre pour Gaspé soit mis sur la table et lu, 65. Qu'une Pétition de la Côte de Beaupré soit introduite, 99. En amendement à des résolutions sur le revenu casuel et territorial, 107, 109. Pour considérer la pétition contre l'Election de Gaspé, et déclarer l'Election nulle, 117. En amendement aux résolutions concernant les Salles d'Audience, 137. Pour remettre la seconde lecture du Bill qui règle la perception du Quint et des Lods et ventes, 141. En amendement au même Bill, 163. Pour recommettre le Bill qui fait une plus ample provision pour l'érection des Salles d'Audience, 169. En amendement au même Bill, 171. Pour commettre le Bill pour établir des Ecoles publiques, 195. En amendement au Bill qui change certaines formes de procédures dans les Cours civiles de la Province, 207. Pour remettre un ordre tendant à considérer les subsides à accorder à Sa Majesté, 233. Pour amender le Bill pour établir
des